

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE AZZURA » en abrégé « " SCI AZZURA " »

Siège Abidjan, Marcory, BIETRY, Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 07/10/2022 reçus par Me Etude de Maître Sylla Sokona, MANDATAIRE, enregistrés au le 18/10/2022, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE AZZURA » en abrégé « " SCI AZZURA " »

Objet : La société a pour objet directement ou indirectement en tous pays et particulièrement en République de COTE D'IVOIRE :

- L'acquisition, la mise en valeur et l'exploitation de tous terrains bâtis ou non bâtis;
- la promotion et la construction, la prise à bail, la location, la gérance de tous biens immobiliers;
- L'achat, la vente, l'entretien, l'administration de tous biens immobiliers;
- La réhabilitation et l'aménagement de bâtiments et d'espaces;
- L'assainissement;
- La représentation, la fabrication, l'importation et l'exportation de tous matériaux de construction ;

Et plus généralement toutes opérations commerciales ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement en totalité ou en partie à l'objet ci-dessus, ainsi que tout autre type d'opération.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Marcory, BIETRY, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M ATTIYE ALI (ADMINISTRATEUR), Mlle
MALAGANNE HELENE (ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B42-00115 du 08/12/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°69522/GTCA/RC/2022 du 08/12/2022

